

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 436X-CA-6706

concernant la modification à la structure organisationnelle de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-sixième réunion (extraordinaire) tenue le mardi 6 avril 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU les constats et recommandations de différents rapports sur les communications, la gestion des ressources humaines, de la recherche et le rapport de diagnostic sur la structure produit par l'ENAP;

ATTENDU les départs de cadres supérieurs et le plan des effectifs au 22 mars 2021;

ATTENDU les commentaires issus de la consultation des membres du personnel;

ATTENDU la situation budgétaire;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études, formulé le 25 mars 2021 (résolution 379X-CE-2393);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

IL EST RÉSOLU :

D'ABOLIR, au plan des effectifs, les postes de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et la création, et de vice-rectrice ou de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme;

DE MODIFIER les fonctions dévolues à la personne occupant la fonction de Secrétaire général et au statut de ce poste;

D'ABOLIR, au plan des effectifs, le poste d'assistante administrative ou d'assistant administratif du Secrétariat général;

DE CRÉER, au plan des effectifs, le poste de secrétaire de direction au Secrétariat général;

DE RATTACHER le poste d'attaché d'administration du comité d'éthique de la recherche au Décanat de la recherche et création :

DE MODIFIER le titre du poste d'adjoint ou d'adjointe au secrétaire général et conseiller ou conseillère juridique pour le titre de secrétaire générale adjointe ou de secrétaire général adjoint;

DE RATTACHER le Secrétariat général et la Direction des communications et du recrutement sous la responsabilité directe du Rectorat

DE CRÉER un centre de pédagogie universitaire et de la formation à distance pour le 1^{er} juillet 2021, dont le mandat et la finalité seront élaborés par la commission des études pour recommandation au conseil d'administration au plus tard le 14 juin 2021;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 436X-CA-6706

concernant la modification à la structure organisationnelle de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-sixième réunion (extraordinaire) tenue le mardi 6 avril 2021 à 16 h 30, en visioconférence.

DE CRÉER un Vice-rectorat dédié à l'enseignement et à la réussite des étudiantes et étudiants, au 1^{er} septembre 2021, pour tous les campus, désigné par le titre de Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite (VRER), dont le site de travail est Gatineau, et regroupant les services suivants :

- Registraire
- Décanat des études
- Services aux étudiants
- Décanat de la gestion académique
- Centre de pédagogie universitaire et de la formation à distance

DE CRÉER un Vice-rectorat dédié à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation, au 1^{er} septembre 2021, pour tous les campus, désigné par le titre de Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP), dont le site de travail est Saint-Jérôme, et regroupant les services suivants :

- Décanat de la recherche et de la création
- Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation
- Bibliothèque
- Galerie UQO

D'ATTRIBUER les fonctions dévolues aux postes de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite et de vice-recteur ou vice-rectrice à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation nouvellement créés, ou à modifier ou modifiés, tel qu'indiqué dans les descriptions de postes;

DE SOUMETTRE annuellement, lors de l'étude du budget, une résolution au Conseil d'administration la décision de créer un Vice-rectorat dédié à la gestion des ressources humaines et des affaires académiques, désigné par le titre de Vice-rectorat à la gestion des ressources humaines et des affaires académiques (VRGRHAA), dont le site de travail est Gatineau, et regroupant les services suivants :

- Service des ressources humaines
- Décanat de la gestion académique

DE PROCÉDER à l'harmonisation de tous les règlements, politiques et autres documents qui découlent de la présente résolution.

D'APPROUVER le plan de mise en œuvre (Annexe 1 ci-jointe).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

M^e Véronic Boyer
Secrétaire générale adjointe

ANNEXE 1 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le transfert des responsabilités se fera en fonction des dates suivantes ou dès l'entrée en fonction des vice-rectrices ou vice-recteurs à l'enseignement et à la réussite ainsi qu'à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation.

7 avril 2021 :

Au Secrétariat général :

- a. Abolition du poste d'assistante administrative dans le respect des dispositions du protocole du personnel administratif;
- b. Création d'un poste de secrétaire de direction en concordance avec les délais pour l'abolition du poste d'assistante administrative;
- c. Modification du titre de l'adjointe ou adjoint au secrétaire général pour secrétaire général adjointe ou adjoint

7 avril 2021 :

Au Rectorat :

- a. Rattachement de la Direction des communications et du recrutement
- b. Rattachement du Secrétariat général

1^{er} juillet 2021 :

Au Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et création :

- a. Création d'un centre de pédagogie universitaire et de la formation à distance
- b. Modification au plan des effectifs- création d'un poste de cadre;

1^{er} septembre 2021 :

Création du Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite regroupant :

- a. Décanat des études
- b. Services aux étudiants
- c. Registraire
- d. Décanat de la gestion académique
- e. Centre de pédagogie universitaire et de la formation à distance

Création du Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation regroupant :

- a. Décanat de la recherche et de la création
- b. Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation
- c. Rattachement de l'attaché d'administration du comité d'éthique à la recherche au Décanat de la recherche et de la création
- d. Bibliothèque
- e. Galerie UQO